

Communiqué de presse – Lausanne, le 16 mai 2023

12 personnalités vaudoises s’engagent pour donner à la Suisse un objectif de neutralité carbone

Avec son objectif de neutralité carbone d’ici 2050, la loi climat permet de protéger notre environnement et de doper l’innovation suisse sans passer par la création de taxes ou d’interdictions. Cette solution équilibrée qui se base sur la promotion de l’innovation, l’accompagnement des entreprises vers une transition et le développement d’énergie renouvelables a convaincu 12 personnalités vaudoises et plus de 200 soutiens de tous horizons à s’engager en faveur de cette loi.

S’allier pour faire bouger les choses à l’échelle locale, c’est la promesse que se font 12 figures publiques vaudoises qui ont décidé de se rassembler en un “comité pour la protection du climat”. Ce nouveau groupe réunit des personnalités de tous horizons : on y retrouve notamment la conseillère d’Etat Christelle Luisier Brodard, le conseiller national Alexandre Berthoud, la Conseillère aux Etats Adèle Thorens et le co-fondateur de Loyco, également co-président de la Fédération Suisse des entreprises, Christophe Barmann. La liste complète de ce comité est consultable en ligne sous <https://oui-loi-climat.ch/comites/vaud/>

Ce comité participera à la campagne pour le « Oui » à la Loi climat, texte sur lequel le peuple est appelé à se prononcer le 18 juin prochain. « *La loi prévoit des incitations à l’innovation et ouvre de nouvelles opportunités aux entreprises. Oui à une loi nécessaire pour le climat tout en soutenant l’économie!* », explique Charlotte de la Baume, Associée gérante de Beelong, conseillère communale à la Ville de Lausanne et vice-présidente du comité vaudois de la Fédération Suisse des Entreprises.

Un boost pour l’innovation

La loi climat encourage le développement de techniques innovantes bénéfiques au climat. La Confédération soutient les entreprises dans l’élaboration de feuilles de route pour la réduction de leurs émissions. En investissant dans l’innovation, sans interdictions ni taxes, toute la Suisse devient ainsi progressivement climatiquement neutre. Cette approche équilibrée protège efficacement le climat tout en offrant des opportunités à l’économie suisse. La promotion de l’innovation crée de la valeur ajoutée et des marchés pour l’exportation. De plus, nous nous libérons de notre dépendance vis-à-vis du pétrole et du gaz importés. La protection du climat renforce donc la sécurité énergétique en Suisse.

Une opportunité pour l’emploi

Une étude de la Haute école zurichoise des sciences appliquées (en allemand) estime que la valeur ajoutée pouvant être créée d’ici à 2035 grâce à un développement « modéré » des

énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique s'éleverait à 77 milliards de francs. D'après ce scénario, 50 000 emplois supplémentaires seraient créés, dont plus des deux tiers dans des petites et moyennes entreprises. La loi climat apporte aussi une sécurité de planification importante aux entreprises en garantissant la demande. La protection du climat est un facteur économique clé au niveau mondial. La mise en œuvre des objectifs climatiques et le développement des technologies innovantes permettront à l'économie suisse d'assurer son avenir et de profiter de cette évolution mondiale.

Une baisse des coûts pour les locataires et un accompagnement pour les propriétaires

La loi climat contient des mesures concrètes incitant au remplacement des chauffages et à la rénovation des bâtiments pour qu'à l'avenir, nous utilisons l'énergie plus efficacement. Ces mesures sont bénéfiques non seulement pour le climat mais aussi pour l'économie. Les entreprises peuvent planifier de manière plus sûre et la demande est garantie à long terme. Les propriétaires reçoivent un soutien financier pour remplacer les chauffages au mazout, au gaz et électriques énergivores. L'assainissement des bâtiments est encouragé pour améliorer l'efficacité énergétique. Cela entraîne une réduction des coûts pour les propriétaires et une baisse des charges pour les locataires. Les consommateurs et consommatrices n'auront pas à supporter de nouvelles taxes ou de nouveaux coûts. Au contraire, une utilisation énergétique efficace et l'augmentation de la production locale d'électricité font baisser les coûts. La Suisse devient moins dépendante des fluctuations de prix. Ainsi, les coûts baisseront pour les entreprises, les propriétaires ainsi que pour les locataires.

Des paroles aux actes

Ces personnalités vaudoises rejoignent de nombreuses autres entités qui s'engagent déjà au niveau cantonal pour la protection de l'environnement en soutenant un "oui" à la Loi climat. Parmi ces entités, on retrouve par exemple l'ATE Vaud, les grands-parents pour le climat, la Société Vaudoise des Pêcheurs en Rivières, la Municipalité d'Yverdon-les Bains ou encore Pro Natura Vaud.

- La loi climat en bref

La Loi climat est le contre-projet indirect à l'Initiative « Pour un climat sain (initiative pour les glaciers) » lancée en 2018 par l'Association suisse de protection du climat. Cette loi prévoit un objectif de réduction de gaz à effet de serre à zéro net d'ici à 2050 en misant sur les énergies renouvelables et le soutien à l'innovation. Elle a été acceptée par une majorité du Parlement et représente actuellement la seule possibilité réaliste pour la Suisse de pouvoir encore atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris. L'UDC s'y oppose par référendum et le peuple votera donc sur la question le 18 juin 2023. La Loi climat est soutenue par une grande diversité de partis allant du PLR au PS, par une large base de citoyens, ainsi que par nombre d'organisations et d'associations importantes, comme Economiesuisse, le WWF, la Fédération suisse du tourisme, ou encore le Club Alpin Suisse.

Point de contact – Lorenzo Poglià, chargée d'affaires du WWF Vaud, 076 414 02 09
Charlotte de la Baume – Membre du comité, Associée gérante de Beelong et conseillère communale à la Ville de Lausanne, 078 783 18 72
David Raedler – Membre du comité, Président de l'ATE Vaud, 021 310 73 10
Olivier Feller – Membre du comité, Directeur de la Chambre vaudoise immobilière, 079 658 31 92

Lien vers la campagne et le comité de soutien à la Loi climat : <https://oui-loi-climat.ch/comites/vald/>

Quelques membres du comité



David Raedler

Président de l'ATE Vaud

« La Loi climat est essentielle pour mener à la réorientation des transports vers une mobilité plus durable ».

Se tient à disposition pour un interview



Olivier Feller

Directeur de la Chambre vaudoise immobilière

« La loi climat profite à tous, aux propriétaires et aux locataires ».

Se tient à disposition pour un interview



Charlotte de la Baume

Associée gérante de Beelong et conseillère communale à la Ville de Lausanne

« La loi prévoit des incitations à l'innovation et ouvre de nouvelles opportunités aux entreprises. Oui à une loi nécessaire pour le climat tout en soutenant l'économie! »

Se tient à disposition pour un interview

